

N° 10-2020.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Afférents au Conseil Municipal : 11  
En exercice : 11  
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation

Date d'affichage

18 Mai 2020

18 Mai 2020

**SEANCE DU VINGT TROIS MAI DEUX MILLE VINGT**

L'an Deux mille vingt, le vingt trois du mois de MAI à dix heures trente minutes,  
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle Polyvalente « Le Collet » sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire de la Commune,

Présents : Messieurs PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas Adjoints au Maire, Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, OLIVIER Françoise, Conseillères Municipales, Messieurs, FABRE Guillaume, BELISAIRE Louis, ORSET Loïc, et BONOME Stéphane Conseillers Municipaux

Secrétaire de séance : Madame OLIVIER Françoise.

Objet : Création des postes d'adjoints au Maire.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-4, L2122-7, et L 2122-7-1 En application des articles ci-dessus énumérés, la Commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 3 adjoints au Maire maximum,

Considérant qu'en application de la délibération en date du 28 Mars 2014, la Commune disposait à ce jour de trois adjoints,

Au vu de ces éléments, Madame le Maire propose de fixer à trois le nombre d'adjoints au Maire de la Commune à élire, et explique que les différents projets en cours et tous ceux qui ont été proposés nécessitent un investissement en temps et en personne important.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide :

- de fixer à Trois le nombre d'adjoints au Maire de la Commune.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, les jour, mois, et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE  
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE  
Le : ..... 08 JUIN 2020 .....  
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION  
Le : ..... 08 JUIN 2020 .....  
Le Maire

Nathalie PEREZ LEROUX  
Maire de LA ROQUE-ESCLAPON



*(Handwritten signature of Nathalie Perez Leroux)*

